



Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 11 mars 2021

Préavis municipal 45/2021 : Révision des statuts de l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) district de Nyon

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- d'approuver la révision des statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation Régionale de la Protection Civile (ORPC) district de Nyon, tels que présentés.

Chésereux, le 12 mars 2021
10.01

Fabienne Monnaert-Chambaz

Secrétaire municipale

Avis affiché au pilier public du 12 mars 2021 au 27 mars 2021

« Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal ».